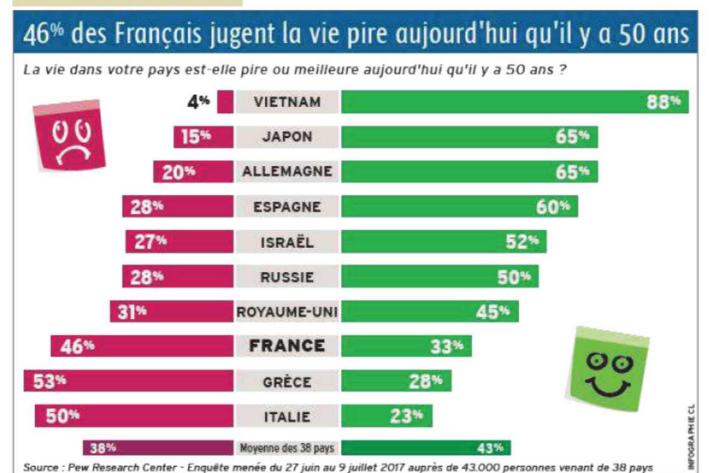


REVUE DE PRESSE Samedi 09 décembre 2017



L'infographie



TGV: la Charente d'une seule voix

Des chefs d'entreprise. des salariés, des élus de tous bords

■ La Charente économique a bloqué un train hier matin pour exiger des TGV

■ Et dénoncer le mépris de la SNCF.

Jean-François BARRÉ

ls ont fini par appliquer la méthode Ruffec. Une opération à peine annoncée, montée façon commando en costume cravate pour crier leur désarroi et leurs inquiétudes. Pas encore 8 heures et le jour à peine levé, hier matin. Les manifestants ont con-vergé vers la gare d'Angoulême. Peut-être pas loin de 200 et pas un drapeau de la CGT. Mais des écharpes tricolores, de gauche, de droite, d'entre les deux. Des chefs d'entreprise, beaucoup sous les bannières de l'Union patronale et de la CCI. En tête, Philippe Sutre, président du Medef local, et son panier garni. Cognac, pineau, ballerines, «pour adresser un message à Guillaume Pepy, le P-DG de SNCF, qui refuse de nous rencontrer, de nous entendre». Hier encore, la SNCF, par le biais de sa communication régio nale, a fait savoir qu'elle ne réagirait pas. Puisque c'est un dossier éminemment politique et que c'est

l'État qui a été pris à partie. Mais dans la foulée des politiques qui ont pris le dossier à bras-lecorps, c'est bien le monde écono-mique qui est entré dans la danse. «Indispensable si l'on veut rejoindre Paris ou Bordeaux à des horaires corrects pour démarcher, prospecter, rencontrer nos clients», plaide Cyril Colombet, le patron des établissements Ferrand à Villebois-Lavalette, qui fait voyager ses collaborateurs au quotidien. En TGV. Ils ont été mis devant le fait accompli, devant les modifications de grille horaire à partir de lundi. «J'espère que l'on va arriver à une négociation intelligente», lâche Daniel Braud, le président de la



L'union sacrée s'élargit autour de la question des dessertes TGV. Hier, elle a gagné le monde économique.

CCI. «C'est essentiel si l'on veut recruter des cadres dont le conjoint peut travailler à Bordeaux. On ne peut pas accepter de telles suppressions. C'est surtout la méthode qui est inadmissible, dénonce aussi Philippe Sutre, le patron des patrons charentais. En supprimant des trains sur Bordeaux, ce sont les échanges économiques qui sont remis en cause.»

Le respect des engagements

C'est, disent-ils, «une menace pour le territoire». Au-delà d'une remise en cause des promesses, «une tra-hison de la parole donnée». «Nous ne pouvons plus avoir confiance, fulmine sur le quai Xavier Bonne-font, le maire d'Angoulême. Je fais partie de ceux qui ont été patients. J'ai été correct à chaque rencontre avec Pepy. Aujourd'hui, je constate qu'on s'assoit sur la parole donnée aux élus», s'insurge-t-il, à l'unisson avec un William Jacquillard, ancien patron de la CGT aujourd'hui conseiller régional, qui a glissé dans la motrice les exigences de moratoire de la Région. «On a travaillé sur les correspondances TER.

Aujourd'hui, ie constate gu'on s'assoit sur la parole donnée aux élus.

On avait l'assurance de ne rien toucher pendant dix-huit mois.» En Charente, la déception est à la mesure des attentes et des millions versés pour la construction d'une ligne qui snobe aujourd'hui les Charentais. «Un déni de la parole d'État, insiste Jean-François Dauré, le patron de l'Agglo. C'est incompréhensible. Le schéma intermétropoles que met en place la SNCF n'est pas celui qui a été vendu au départ.» «Un mépris à l'égard des usagers, des collectivi-tés. On réclame juste le respect des engagements pris», appuie François Bonneau, le président du conseil départemental.

C'était, hier matin, un tour de chauffe. «Il va falloir que l'on voie

maintenant nos parlementaires», envisagent les élus. Les députés n'étaient pas là hier matin. «Si je partage une grande partie du diagnostic, je ne partage pas les moyens thérapeutiques», précise Thomas Mesnier, le député d'Angoulème, qui précise travailler sur le dossier en liaison avec SNCF, «même si cela fait moins de bruit», «C'est une négociation. Je préfère la discussion au rapport de force,»

Le rapport de force, les collectivités l'ont engagé, promettant qu'elles allaient amplifier le mouvement, avec l'assentiment du monde économique. «Nous, on ne lâchera pas», assène Xavier Bon-nefont. «Mobiliser les élus locaux, les citoyens, les chefs d'entreprise, les collectivités. Ils font le boulot» appuie Jean-François Dauré qui parle déjà de fédérer au plus large, aux 900 000 habitants du bassin de population concerné par le TGV à Angoulême.

«C'était une première, résume le président de l'Agglo. On va créer un comité de territoire sur le sujet.» Et chercher à se rapprocher de ceux qui vivent les mêmes situasur des territoires qui ressemblent au nôtre.



Touche pas à mon TGV. Le logo est apparu sur les premiers profils Facebook jeudi soir, à l'initiative semble-t-Il de la mairie d'Angoulême Il a essaimé depuis hier matin sur les comptes des manifestants. Signe de ralliement, symbole de la mobilisation sorte de génération spontanée, ado au-delà des clivages, le petit train semble promis à un bel avenir. Repro CL

Lisea: les mesures acoustiques sont «conformes»

«Les résultats des 25 mesures acoustiques réalisées en Charente Maritime sont conformes à la norme.» Lisea, le concessionnaire, pris à partie par les voisins de sa LGV qu'ils trouvent vraiment trop bruyante, trop vibrante au passage des rames, a présenté ses résultats leudi soir, affiche une marge confortable, bien en deçà des limites autorisées de 60 décibels dans la journée, 55 la nuit. Réunie stérile, a sèchement commenté le comité TGV réaction citoyenne Depuis la mise en service de la LGV, le 2 juillet, les plaintes se sont multipliées. La grogne a gagné l'ensemble des communes traversées par la LGV. «Lisea dit respecter la loi. Il faudra trouver d'autres arguments.» Le comité en appelle à l'arbitrage de l'État. Lisea a précipité sa campagne et multiplié les points de mesure, même si la méthode, basée sur des moyennes, est contestée par plusieurs riverains et collectivités. En Charente, les premiers micros ont été posés le 19 septembre à Villognon là où le mouvement de protestation s'était fait entendre au lendemain de la mise en service de la LGV.

«Ca va sérieusement nous rallonger les journées!»

chez Naval Group à Ruelle. Il vit à Bordeaux où travaille sa compagni Comme Patrick le Runigo, chargé de développement à la chambre de métiers. «Ma femme donne des cours à la fac dentaire. Dans ce sens-là, ça marche. Partir d'Angoulême pour être à 8h30 dans l'amphi à Bordeaux, ce serait difficile.» Avec Antoine Joubert, qui travaille aussi à Naval Group, ils font partie des «pendulaires», ces quelque 70 salariés qui, chaque Jour, font la navette entre Bordeaux et Angoulême pour le boulot. En quelques années, ils ont connu bien des galères, ont espéré la délivrance LGV du 2 juillet. «On a surtout subi tous les retards du début.» Ils en conviennent tout de même: la LGV commençait à leur faciliter la vie.

bosser à 9 heures, c'était pas mal. Avec un retour à 18h15, c'était l'idéal. À partir de lundi, Jérôme risque de beaucoup moins voir sa petite fille «Il va falloir prendre le 7h08, attendre 19h15 pour rentrer le soir. Cela va sérieusement rallonger les journées» qui sont déjà caractérisées par 2h40 de trajet de maison à maison lls ne sont guère confiants. «SNCF nous a dit qu'ils allaient privilégies les grandes distances et que si ça se remplissait entre les deux, tant mieux.» Ils ont compris qu'ils n'entraient pas dans les priorités. Lundi, «il va falloir se lever à 5h30» «C'est dommage, se désole Antoine, la mise en service de la LGV, ça nous faisait comme un métro. Ça nous a permis de gagner une heure par jour.»



La police chasse le faux démarchage

La police nationale, en collaboration avec les services de police municipale de Cognac et Châteaubernard, a procédé hier à une opération de prévention contre le démarchage frauduleux dans plusieurs secteurs de ces deux communes. Des secteurs identifiés pour avoir été à plusieurs reprises la cible de ce type d'arnaques, aux calendriers, faux policiers, ou faux agents EDF, de l'eau... Deux patrouilles sont allées à la rencontre des riverains afin de leur rappeler les règles de prudence. L'opération sera reconduite la semaine prochaine.

21 postes supprimés l'an prochain: les agents des impôts en grève

es syndicats FO, CGT et Solidaires ont déposé un préavis de grève pour la journée de jeudi 14 décembre dans la vingtaine de trésoreries charentaises. Un comité technique local se tiendra le même jour à la direction départementale des finances publiques (DDFiP). «On va se rassembler devant l'entrée principale du bâtiment», prévient déjà Thierry Solas, à la tête de FO au sein de la DDFiP.

Le mouvement est initié pour tirer la sonnette d'alarme face à la multiplication des suppressions de postes (167 en dix ans, soit plus du quart de l'effectif départemental) et des fermetures. Au 31 décembre, la trésorerie de Ruellesur-Touvre et celle de l'office public HLM du boulevard de Bury à Angoulême tireront le rideau. La 99

On incite les gens à tout faire par internet, mais pour certains, c'est compliqué.

dizaine de salariés seront réaffectés dans d'autres services.

«En 2018, on perd 21 postes par rapport à 2017. C'est énorme, on ne peut plus fonctionner comme ça. Et il y aura encore plus de suppressions en 2019, assure le syndicaliste. À Barbezieux par exemple, la trésorerie n'accepte plus les paiements en numéraire. On incite les gens à tout faire par internet, mais pour certains, c'est compliqué.» Il brandit l'exemple de l'antenne de Gond-Pontouvre, fermée en 2016. «Depuis, on constate un afflux de gens sur celle de Soyaux. Ce qui montre bien que ces trésoreries sont utiles sur le territoire.»

Pour l'intersyndicale, seule la mobilisation a des chances d'infléchir la politique actuelle. «Nous sommes tous concernés, à un moment ou à un autre, quel que soit le grade, le service, la responsabilité, le travail. Nous ne pouvons pas regarder sans rien faire. Nous ne pouvons espérer y échapper parce que cela arrive au service d'à côté ou en pensant à une retraite prochaine», insiste-t-elle en marge de son appel à la grève de jeudi.

«Rajeunir les vins charentais»

Les vins charentais veulent rajeunir leur image avec un nouveau logo et la signature «slow wine» qui invite à «prendre son temps». La clientèle locale est aujourd'hui «prioritaire».

Frédéric BERG f.berg@charentelibre.fr

es vins charentais seraient à l'image du fleuve qui irrigue les deux départements de l'Indication géographique protégée (IGP) obtenue en 2009: «tranquille». C'est en tout cas le sens de la nouvelle communication que le Syndicat des producteurs et de promotion des vins de pays charentais entend déployer dans les prochains mois, définissant même ses vins rosés, rouges et blancs de «slow wine», comprendre «un vin qui prend son temps». Une image plus «tranquille», mais aussi plus épurée avec un nouveau logo moins «flashy» que l'ancien et un nom plus court: «Vins de pays charentais» devient «Vins charentais».



Un nouveau logo qui valorise l'IGP, «un signe de qualité reconnu». Repro CL

Ce coup de fouet s'inscrit dans un contexte pas forcément très favorable. Si l'IGP s'étend aujourd'hui sur près de 1 500 hectares, ce sont 500 de moins qu'il y a douze ans, grignotés par le cognac. Et cette année, la maison Rémy Martin a stoppé sa production de Grollet, un des fleurons des vins charentais.

Thierry Jullion, viticulteur à Saint-Maigrin en Charente-Maritime, est le président du syndicat depuis 2014. Il veut croire à un avenir prometteur, «tranquille»... Il parle au nom des 130 adhérents au syndicat mais aussi pour les 600 vignerons, dont 145 caves particulières, 5 caves coopératives et 15 négociants vinificateurs.

Vous dépoussiérez votre image. Elle en avait besoin? Thierry Jullion. Disons qu'on pense qu'il était temps de la rajeunir un peu. On voudrait que nos vins deviennent incontournables dans la région, qu'ils se fassent une vraie place à côté du cognac. Avec une image plus

jeune, plus tendance. Notre cible n'est pas d'aller vendre du vin charentais à Paris ou à Londres mais de convaincre le marché local. L'appellation est récente, mais nous avons des vins qui rivalisent avec ceux des autres régions. La qualité a progressé et va continuer à progresser. On doit faire découvrir nos vins et les défendre.

Pourquoi avoir raccourci le nom?

Vins charentais, c'est plus simple. L'idée est aussi de valoriser la montée en gamme des produits en mettant l'accent sur la mention «Indication géographique protégée», un signe de qualité reconnu que les vignerons souhaitent valoriser.

Savez-vous aujourd'hui quelle est la part du marché local?

On produit en moyenne 80 000 hectolitres de rosé (37 %), de rouge (33 %) et de blanc (30 %) par an. On ne dispose pas de chiffres précis, mais on estime que les trois quarts de la production sont achetés dans la région. On doit encore renforcer ce lien et miser notamment sur le tourisme estival de la côte atlantique.

C'est pour cette raison que vous avez voulu être très présents sur les événements majeurs, les festivals comme les Gastronomades récemment?

Nous avons fait le choix de réduire nos campagnes d'affichage en privilégiant une communica-

29

On voudrait que nos vins deviennent incontournables dans la région, qu'ils se fassent une vraie place, avec une image plus jeune, plus tendance.



Thierry Jullion est le président du Syndicat des producteurs et de promotion des vins de pays charentals depuis 2014.

tion plus événementielle. Les festivals drainent beaucoup de monde et nous permettent d'entrer en contact direct avec le consommateur quand il est détendu, réceptif. C'est le meilleur moment pour lui faire déguster nos vins et échanger. Pendant les festivals d'été, 32 000 vins ont été servis, 56 références présentées et 5 000 bouteilles vendues. Des vignerons se sont investis. L'opération aux Gastronomades a été un succès [Les visiteurs ont dégusté et noté une sélection de vins rouges, blancs et rosés, NDLR].

Pouvez-vous nous expliquer le concept de «slow wine» que vous avancez désormais? C'est à la fois s'inscrire dans la tendance actuelle du «slow» que nous traduisons par «prendre son temps» qui fait forcément référence au caractère tranquille charentais. On peut prendre le temps d'élaborer ses vins à travers une vinification soignée, prendre le temps de déguster les vins, de les apprécier entre amis, laisser le temps pour certaines cuvées de vieillir. C'est aussi lié à notre implication dans certains événements festifs, positifs, en misant sur des moments où le consommateur prend le temps de vivre.

Vous voulez «impliquer le consommateur». Comment? On va créer des masterclass pédagogiques avec un jury de dégustation grand public pour élire des cuvées «coup de cœur», sur le modèle de ce qu'on a proposé aux Gastronomades.

vindepayscharentais.fr

Grand Cognac

Le préfet valide la démission de Michel Gourinchas

Dierre N'Gahane, le préfet de la Charente, a validé hier la démission de Michel Gourinchas de la présidence de Grand Cognac. «Je redeviens maire de la ville, je porterai les projets de Cognac et, en même temps, je n'entre pas en opposition à l'agglo», indique celui qui a décidé de démissionner mercredi, lors de la conférence des présidents (lire notre édition de jeudi). Plus de marche arrière possible donc. Les élections du nouvel exécutif sont fixées au jeudi 14 décembre, à 18 heures, à L'Abaca de Cherves-Richemont. La candidature de Jérôme Sourisseau semble se dessiner. Le conseiller départemental et maire de Bourg-Charente a calé plusieurs rendez-vous, ce week-end, avec les élus du territoire. «J'ai besoin de consulter, voir le sens

de ma candidature», dit-il, indiquant vouloir être «dans une démarche consensuelle». «En janvier, on avait organisé, par territoire, des candidatures qui faisaient consensus, rappelle le maire de Cognac. Là, la porte est ouverte à tout.» Toutes les cartes seront rebattues jeudi. D'ici là, Michel Gourinchas a prévu de réunir sa majorité municipale pour déterminer lequel de ses adjoints pourrait briguer une vice-présidence. Marianne Reynaud a déjà indiqué qu'elle y était favorable. «Mais il y a d'autres candidats potentiels», observe Michel Gourinchas. Les quatorze maires de l'ancienne CDC de Grand Cognac doivent aussi se réunir mercredi pour définir la stratégie à adopter afin d'être mieux entendus.

Cognac: c'est déjà Noël au lycée Louis-Delage

Le lycée professionnel va recevoir 100 000€ de la Région. Un soutien de plus qui va lui permettre de muscler ses compétences.



À l'étroit dans leur petite salle de travail, les étudiants pourront bientôt voir et imaginer plus grand à Louis-Delage.

Photo G. B.

Gilles BIOLLEY g.biolley@charentelibre.fr

Deux prix au salon VS Pack jeudi dans le cadre du concours «Free Pack Spirit» réservé aux étudiants des écoles de formation en packaging (lire CL de vendredi). Et, cerise sur le gâteau, une subvention de 100 000€ de la région Nouvelle-Aquitaine prête à tomber dans son escarcelle.

Le père Noël est passé avant l'heure au lycée professionnel Louis-Delage de Cognac. «La preuve s'il en fallait une encore qu'on est un pôle d'excellence, sourit, ravi, Jérôme Fruchard, le responsable de la filière FS Pack de l'établissement. C'est en tout cas une belle reconnaissance de

plus de voir la Région nous soutenir plus que jamais, d'avoir sa confiance.»

Pour le lycée comme pour tous ses étudiants, lesquels pourront disposer à terme d'équipements et de conditions de travail beaucoup plus adaptées. Ces 100 000€ de prévus, «On a rendez-vous dans une quinzaine à Bordeaux quand même pour confirmer tout cela», souligne prudent le proviseur Thierry Florin, seront dédiés au développement du laboratoire. «C'est un projet qu'on avait lancé il y a trois ans, on était de plus en plus à l'étroit. On va ainsi pouvoir agrandir notre petite salle de travail et développer notre plateau technique afin qu'il réponde encore mieux aux besoins des entreprises avec lesquelles nous travaillons. On va muscler nos compétences», se réjouit Jérôme Fruchard. Un plus, encore, donc pour cet établissement qui continue de voir les étudiants, comme les universitaires, les écoles d'ingénieurs, étrangères aussi, frapper plus nombreux chaque année à la porte pour découvrir ce qui se fait d mieux en matière de packaging, de formation et d'innovations. Et puisqu'on n'est plus à une bonne nouvelle près, «la Région

bonne nouvelle près, «la Région va aussi nous mettre en place comme prévu en 2018 deux ascenseurs, des vestiaires et des douches accessibles aux personnes en situation de handicap et nous refaire un panneau solaire pour notre système de chauffage», rappelle Thierry Florin, un proviseur des plus heureux.

Elles & ils

Réginald Galland,



le directeur des équipements aquatiques de Grand Cognac a pris possession de l'X'eau mercredi (Photo archives CL). Il a accusé livraison du chantier... avec quelques réserves. Les entreprises ont jusqu'aux vacances de Noël pour régler les derniers détails à l'intérieur. À l'extérieur, les travaux vont, eux, se poursuivre. Il s'agit notamment de mettre en place les brise-soleil que Jet Alu devaient poser. C'est la défection de cette entreprise qui a fait prendre du retard au chantier. L'ouverture du complexe est prévue pour février.

Les Ailes cognaçaises reprennent leur envol

Oubliées les turbulences. L'aéroclub de Châteaubernard ouvre ses portes aujourd'hui et demain. Il a retrouvé la sérénité et investit pour l'avenir.



Le président Kévin Ropars jouera le père Noël aujourd'hui et demain pour les portes ouvertes de l'aérocclub.

Photo G. B.

Gilles BIOLLEY g.biolley@charentelibre.fr

l fallait du temps pour se relancer.» Pour prendre un nouvel envol. À la grande joie de Kévin Ropars, le nouveau président des Ailes cognaçaises depuis février dernier, l'aéro-club de Châteaubernard retrouve enfin des vents plus paisibles.

Oubliées les turbulences liées à sa proximité avec la BA 709 et le durcissement du plan Vigipirate qui avaient entraîné la désertion de nombreux adhérents. «On regarde de nouveau vers l'avenir, déclare ravi celui qui jouera le père Noël lors de portes ouvertes spéciales organisées aujourd'hui et demain (lire encadré). On le doit pour beaucoup au concours du colonel Coste [commandant de la base,

NDLR]. Grâce à lui, de nombreuses contraintes ont pu être levées et nos relations sont devenues plus que constructives quand elles étaient très tendues jusque-là».

Un Cap 10 de 180 CV dédié à la voltige

Cela va se traduire dès 2018 par la mise en place d'un système de sas avec identité visuelle et contrôle d'identité pour l'accès aux pistes. Il permettra aux adhérents des Ailes de se rendre sur la zone sans devoir passer par le filtre d'un militaire mis à disposition et l'obligation de s'y prendre 48 heures à l'avance pour pouvoir voler.

Inscrit dans le cadre d'une convention signée avec la BA 709 et financé aux trois quarts par la base aérienne, ce système va ainsi re99

On sera ainsi le seul club entre Bordeaux et Limoges à proposer un avion et une formation en voltige.

donner plus de souplesse en matière d'horaires à l'aéro-club. «On en avait besoin. Ce manque de flexibilité avait rebuté beaucoup d'adhérents. On les voit revenir peu à peu, c'est une bonne chose», se félicite Kévin Ropars.

Cerise sur le cockpit, ils pourront désormais bénéficier également d'un tout nouvel avion à disposition. Un Cap 10 de 180 chevaux spécial voltige est venu rejoindre les hangars des Ailes, un investissement de 90 000€, financé par les fonds propres de la structure. «On s'est dit que c'était aussi un bon moven de faire venir ou revenir des adhérents. On sera ainsi le seul entre Bordeaux et Limoges à proposer un avion et une formation dans ce domaine», souligne le président d'un aéro-club qui a retrouvé sa trajectoire et entend bien ne plus la quitter désormais.

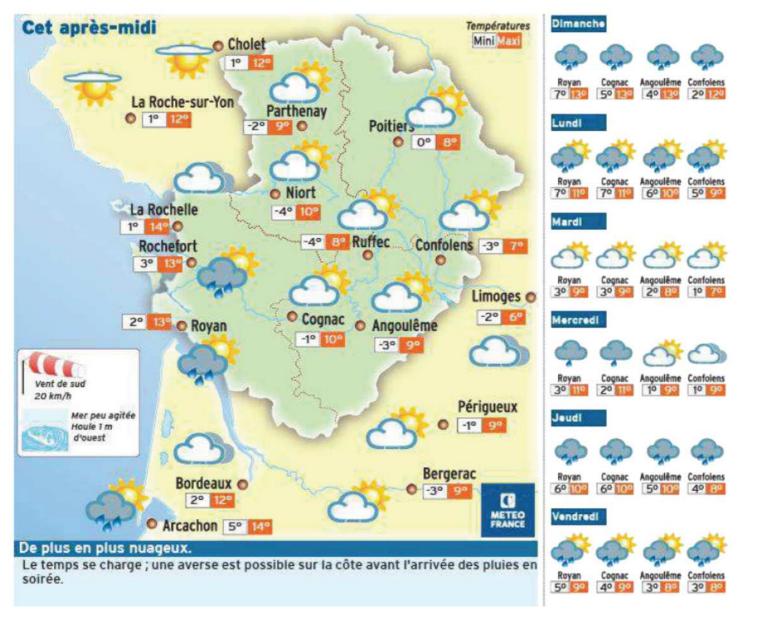
Le père Noël descendra du ciel

Aujourd'hui et demain dimanche, l'aéro-club de Châteaubernard ouvre ses portes de 10 h à 17 h, sans interruption à tous les publics (entrée gratuite). Pour fêter Noël un peu en avance, c'est le moment ou jamais à 16 h pour les plus petits qui verront le père Noël descendre du ciel en avion la hotte chargée

de petits cadeaux. Les plus grands pourront en profiter pour faire leur baptême de l'air, classique, en voltige ou encore en planeur, mais aussi tester des simulateurs de vol. Pour l'aéro-club, se sera l'occasion de présenter aussi l'ensemble de ses activités qui comptent aussi l'aéromodélisme.

Bréville étouffe à Grand-Cognac

« Cesera sans moi. » Telle est la réponse, lapidaire, de Medhi Kalai (photo) au mail envoyé aux délégués de Grand-Cognac annonçant la réélection de l'exécutif de l'Agglomération jeudi 14 décembre. Le maire de Bréville ajoute : « Le prochain conseil municipal aura à se prononcer sur la sortie de la commune de l'Agglomération. » Renseignements pris auprès de l'élu cognaçais, il s'agit d'un « point d'information ». Par son mail très sec, il avoulu exprimer sa colère devoir la page se tourner aussi facilement après la démission de Michel Gourinchas de la présidence. L'ex-Grand-Cognac sortira-telle de Grand-Cognac ? Les maires ont décidé d'étudier cette option lundi dernier. Medhi Kalai y croit, quand bien même il paraît inconcevable que l'État et les autres communes du Cognaçais laissent faire. « Si la sortie de l'Agglo est possible, je le ferai sans états d'âme. C'est devenu contre-productif », déplore le maire de Bréville. Ambiance. . .



Retour de bâton

Les initiateurs de Grand-Cognac n'en étaient pas peu fiers. Michel Gourinchas, alors au PS, l'UDIVéronique Marendatet le Républicain Jean-Paul Zucchi avaient su mettre leurs étiquettes politiques dans leur poche pour se fédérer dans l'intérêt du territoire. Ils se flattaient de ne pas reproduire les erreurs de Grand-Angoulême, où la gauche majoritaire n'avait pas laissé le moindre strapontin à la droite, aux manettes à Angoulême. Ou celles de l'Agglomération de Saintes où lavillecentre s'était fàchée avec ses voisines. Etbim !Au premiervirage, un écueil financier autour de la dotation de solidarité, l'alliance a explosé et les territoires s'écharpent. Ily en a qui doivent rire sous cape, à Grand Angoulême...

Mésentente cordiale

Pierre-Yves Briand s'était assuré une notoriété départementale, en 2015. Hommedegaucheélu avec la majorité départementale de droite, le maire de Châteaubernard avait poussé la candidature du centriste Jérôme Sourisseau à la présidence du Département. François Bonneau était passé de justesse au sein de son camp. Voilà Jérôme Sourisseau aux portes de la présidence de Grand Cognac. Devant son Conseil municipal, jeudi soir, Pierre-Yves Briand, très remonté contre celui qui tient le budget de l'Agglo, a dit que son soutien ne serait pas« automatique ». Ils ont pu s'expliquer hier matin, dans les couloirs du Conseil départemental.« On s'entend bien », assure Pierre-Yves Briand. Mais sans doute plus fraîchement qu'hier...

doute plus traicnement quinier...

Un malaise ? Quel malaise ?

Pour plusieurs élus, la crise de l'Agglomération fait exploser au grand jour un malaise grandissant au fil des mois. Un malaise ?« Il ne faut pas exagérer », tempère Véronique Marendat. La maire de Segonzac ne partage pas ce ressenti. « J'ai peut-être été habituée à être plus chahutée », en déduit celle qui présidait auparavant la Communauté de communes de Grande Champagne, laquelle a, effectivement, essuyé quelques sévères remous.

Bol d'air

Mercredi matin, Michel Gourinchas démissionnait de la présidence de Grand-Cognac. L'après-midi, il filait à Paris pour participer à un salon de l'immobilier, jeudi, sur le stand de l'Établissement public foncier. Ce qui lui a permis, mercredi soir, de participer à une soirée organisée par l'association des Amis de l'Azerbaïdjan dont il est membre. « Il devaity avoir une conférence musicale sur Jean Ferrat, animée par Nelson Monfort mais il a annulé », confie-til. Loin du bateau en perdition, le capitaine déchu aura au moins pris un bol d'air de l'Est.

П

(()

SW

aı

C

e

P

bx df

n

Γø

ly

W

O

ti

Les policiers alertent sur les vols par ruse

Pendant deux heures, on a pu voir les policiers rue de Rochefort, à Cognac, et rue des Mimosas, à Châteaubernard. Le commissariat s'est associé à la police municipale pour sensibiliser la population aux vols par ruse. Les larcins sont en effet fréquents à cette époque de l'année, sous prétexte de la vente des calendriers. Ainsi, 70 logements ont été visités par les forces de l'ordre. Les Cognaçais ont entendu les expliquations concernant les précautions à prendre vis-à-vis des démarcheurs à domidle.

Le bras de fer est engagé

ANGOULÊME Plus de 150 personnes, usagers, élus et chefs d'entreprise, ont bloqué le TGV Bordeaux-Paris de 8 h 43

BERTRANDRUIZ

e jeu du chat et de la souris entre la SNCF et la Charente. Hier, plus de 150 personnes, élus, usa gers et acteurs économiques charentais, ont débarqué sur le quain°2 de la gare d'Angoulème avec la ferme intention de bloquer le TCV Bordeaux-París censé quitter Angoulème à 8 h 43. Celui là même qui disparaît de la grille horaire à compter de lundi, au grand désarroi des usagers pendulaires de la liaison Bordeaux-Angoulème (lire notre édition du 2 décembre).

Hier, alors que la vindicte charentaise se préparait à descendre sur les rails, le TGV a préféré s'arrêter avant le tunnel ferroviaire, en amont de la gare, ne débarquant qu'au demier moment, avec une bonne demiheure de retard. Dix minutes plus tard, au terme d'un blocage bon enfant, le TGV pouvait reprendre sa route...

Un blocage bref comme un avertissement initial. « Ce n'est qu'une première action. Guillaume Pépy [le patron de la SNCF] ne se rend pas compte que nous représentons un territoire qui pèse dans l'économie française. Il va bien falloir qu'il en prenne la mesure », fulmine Jean-François Dauré, le président de Grand-Angoulème, particulièrement remonté contre « le mépris » de la SNCF à l'égard des élus du territoire.

Capital pour l'économie

La dégradation qualitative de l'offre TGV entre Angoulème et Bordeaux dès cet hiver s'ajoute aux autres récriminations. On pense au sort ré-servé à la gare de Ruffec, à la réhabilitation nécessaire des liaisons vers Limoges ou Royan ou au traitement des désagréments acoustiques le long des voies. Signe du ras-le-bol global, la mobilisation d'hier a fédéré tous azimuts. Des élus de droite comme de gauche, d'Angoulème, de Cognac, de Confolens et d'ailleurs. Des usagers ponctuels, des salariés et des chefs d'entreprise pour qui les liaisons régulières, à des horaires adaptées aux contingences professionnelles, sont capitales.

Responsable de la société Aldébarande, qui a des antennes à Bordeaux, Angoulême et Paris, Charles Bourinet valide à 100 % l'action du



Le train bloqué est reparti d'Angoulême avec près de trois-quarts d'heure de retard. PH. VINCIANE INCQUE

jour. Le chef d'entreprise, à l'origine d'une pétition sur la question, rappelle que, dans cette affaire, les enjeux environnementaux et économiques sont liés. « Comment attirer des ingénieurs dans nos territoires si celui-ci est enclavé ? Comment entretenir sa clientèle si vous ne pouvez pas vous déplacer facilement ? La question ferroviaire est absolument capitale pour le développement économique.»

Cétait, en tout cas, le message essentiel que voulaient faire passer les manifestants. Juste avant le blocage, on apprenait d'ailleurs que la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Bordeaux-Gironde ne pouvait que « s'associer aux démarches d'interpellation que la CCI de la Charente et le monde économique charentais vont entreprendre sur ce suiet».

« Unedessertecorrecte »

«La LGV nous a coûté suffisamment cher », plus de 40 millions d'euros facturés aux collectivités charentaises, « pour que l'on soit en droit d'attendre une desserte correcte de tout le territoire», appuie le maire de Cognac, Michel Gourinchas. « Dans le cas contraire, nous ne serions que les dindons de la farce ». Hier, les manifestants ont fait passer au conduteur de la rame bloquée un panier garni destiné à Guillaume Pépy. À l'intérieur, du pineau, une BD, des charentaises et des produits qui symbolisent lavie économique d'ici, histoire de donner un aperçu sur ce qui se trame réellement dans le coin.

Souriez, vous êtes filmés... pour ne rien voler

COMMERCES Les vols constituent un fléau pour les grandes surfaces. Exemple à Auchan où les caméras ont permis d'identifier trois hommes qui avaient volé 22 bouteilles de whisky

JONATHAN GUÉRIN j.guerin@sudouest.fr

e jour-là, ils ont eu l'œil. Les agents de surveillance d'Auchan Châteaubernard ont récemment permis l'interpellation de trois personnes. Ces hommes de nationalité géorgienne ont réussi à dérober, la semaine dernière, 22 bouteilles de whisky. Un premier a été pris alors qu'il tentait de passer les caisses avec quatre flacons. Le deuxième, 30 minutes plus tard, avec trois exemplaires cachés de la même façon. Finalement, un troisième sera retrouvé : il avait déposé ses compères devant la galerie marchande et recueillait le butin dans sa voiture. Vingt-deux bouteilles de whisky v ont été découvertes.

Si ce vol de grande ampleur a pu être repéré, c'est grâce au facteur humain associé à la technologie. « Quand je suis arrivé, ily a environ dix ans, nous avons investi dans cet équipement à 100 000 euros », raconte Franck Chadefaud, responsable de la sécurité du magasin, en pointant du doigt les écrans retransmettant les images.

200 volsparan

Le local est situé au rez-de-chaussée, dans la pénombre. Un mur d'images permet de visualiser les 96 caméras disposées dans l'hypermarché, la galerie commerciale et le parking. « Nous accueillons entre 6 et 7 000 personnes chaque jour. Il faut bien des caméras pour gérer tout ça », justifie Franck Chadefaud.

Surtout, le vol représente un véritable fléau. « Dernièrement, ce genre de faits a augmenté de 20 %. On est même à 30 % en ce qui concerne les nouvelles technologies. Mais cela fonctionne par mode. Il y a quelque temps, c'était les lames de rasoir... » Pour un magasin comme celui de Cognac, le nombre d'interpellations arrive à 200 par an voire 250. « Il n'y a aucune tolérance, assure le responsable de la sécurité.



À Auchan, 96 caméras permettent de couvrir la galerie marchande et le parking. PHOTOL G

Nous faisons une demande de paiement et un dépôt de plainte. Si la personne accepte de donner son identité, ça se passe bien. Mais, en cas de refus ou s'il s'agit d'un mineur, nous appelons la police. »

Côté preuve, il n'y a qu'à demander. « Les caméras sont extrêmement précises », annonce Fabrice. Ce salarié est présent depuis vingt ans. « Avec le temps, on apprend à repérer les comportements suspects. Il y a des mimiques, des signes qui montrent que la personne est mal à l'aise. »

Caméra totalement invisible

Dans les rayons, le dispositif est quasi indétectable : dans l'allée centrale, un long tube métallique traverse le magasin. Il s'agit en fait d'un rail habillé d'un miroir sans tain. La caméra s'y déplace à 3 mètres par seconde. Suffisant pour ne pas perdre de vue un suspect. Et sans un bruit. « Avec le clavier, je rentre le numé-

Une problématique nationale

On estime que les vols des clients coûteraient 2,8 milliards d'euros chaque année aux distributeurs, soit 0,81 % de leur chiffre d'affaires. Cela cible, en général, les petits produits (bijoux, maquillage) mais relativement peu l'alimentaire. L'alcool et les produits issus des nouvelles technologies sont en tête des objets volés.

La loi prévoit jusqu'à trois ans de prison et 45 000 euros d'amende pour un vol simple et jusqu'à cinq ans de prison et 75 000 euros d'amende pour vol aggravé par une ou plusieurs circonstances.

ro de la caméra que je souhaite contrôler, explique Fabrice. Ensuite, je peux faire une rotation à 160°. » La qualité est impressionnante. On peutzoomer jusqu'à lire les petites indications sur les paquets. « Avec un tel détail, on peut valider à 100 % la tentative de vol et prouver le flagrant délit », se félicite Franck Chadefaud.

Le responsable de la sécurité a d'ailleurs des anecdotes sur ces personnes :« Ils sont de tous les âges et de toutes les catégories professionnelles. Ça va du primodélinquant de 15 ans au papi de 70 ans. Je me souviens d'un vieux monsieur qui avait pris quatre bougies car il estimait qu'elles étaient trop chères... Un autre fait des courses pour 100 euros mais s'autorise à voler un stylo. Parfois, ils gagnent même très bien leur vie. »

À Auchan, les agents se relaient toutes les heures derrière les écrans. « Passé ce délai, on perd en vigilance et on ne voit plus rien », conclut Fabrice.

EMPLOI

AGENT DE SÉCURITÉ, UN VRAI

MÉTIER À Cognac, ils sont entre 11 et
14 à occuper le poste d'agent de sécurité au centre commercial Auchan (dont quatre en permanence). Ne dites surtout pas « vigile », cela les vexerait. « La politique de l'enseigne est d'avoir un service interne avec des gens formés et fidélisés », précise Franck Chadefaud, le chef de la sécurité.

« Mais ce ne sont pas des "vigiles". Ils sont formés aux incendies, à la sûreté et aussi au secours à la personne. Nous les formons également à l'accueil, pour répondre au public. Par ailleurs, ces agents organisent des actions par rapport aux autres personnes. C'est par exemple le cas avec les conseils pour lutter contre l'accidentologie ou les mauvaises postures. »

Et il s'agit d'un vrai métier: on l'exerce après obtention du SSIAP (Service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes). Les recruteurs sont de plus en plus exigeants. Auchan reçoit, chaque année, une dizaine de stagiaires venant du CAP agent de sécurité du lycée professionnel Blaise-Pascal, de Saint-Jean-d'Angély (17).



On pourra survoler Cognac et Châteaubernard, en avion à moteur ou en planeur. PHOTO ARCHIVES 1 G

Une journée dans les airs

BASE AÉRIENNE Les Ailes cognaçaises organisent leurs portes ouvertes ce week-end

C'est un rendez-vous traditionnel. Les Ailes cognaçaises ont pour coutume d'ouvrir leurs portes pour accueillir le grand public, et le familiariser avec ce loisirs qui a tout d'une passion. D'habitude, le club gérant l'aéro-club de Cognac-Châteaubernard organise l'événement en septembre. Mais des récents problèmes dans le bureau de l'association ont retardé l'organisation.

« Maintenant, nous sommes prêts à accueillir tout le monde », assure Kevin Ropars, le nouveau président. L'association compte trois sections : le vol à voile, le modélisme et le vol moteur. Autant d'activités que l'on pourra découvrir tout au long du week-end. »

Sur la partie civile de la base aérienne 709, on pourra ainsi déambuler autour des avions exposés : Émeraudes, Bulldogs, Long-EZ, Pipers Cheyenne seront ainsi accessibles. Les plus téméraires pourront même procéder à des baptêmes aériens: compter 50 euros pour un vol à moteur, 90 pour la voltige et 30 en moto planeur. Et à 16 heures, aujourd'hui et demain, le Père Noël fera une apparition pour délivrer, un peu en avance, quelques cadeaux.

Pour rappel, Les Ailes cognaçaises ont été créées en 1935, « ce qui fait de nous l'une des plus anciennes du Cognaçais, avec des infrastructures notables, notamment une piste de 2,4 km, comme il en existe peu en France », souligne Kevin Ropars.

Jonathan Guérin

Les Ailescognaçaises, route du Parveau. Ouverture de 10 à 17 heures. Gratuit.

Des fonds récoltés à Châteaubernard pour Swan

Le thé dansant organisé au sein de la résidence de retraite les Jardins de Louise et animé par l'accordéoniste Martine Quintard aux côtés des Mamies en folie a permis de récolter 300 euros jeudi 30 novembre.

La somme a été reversée à l'association « Pour que Swan marche » et contribuera à améliorer le quotidien de Swan, jeune garçon infirme moteur cérébral.

S.B.



Martine Quintard et les mamies en folie ont fait virevolter les convives. PHOTO DR

CHÂTEAUBERNARD

« On a péché par excès d'optimisme »

Inéluctablement, la crise que connaît la Communauté d'agglomération a resurgi à l'occasion des questions diverses du Conseil municipal de Châteaubernard, jeudi soir. Jean-Claude Fayemendie, chef de file de l'opposition, a pointé du doigt la loi Notre, qualifiée de « scélérate, constituée et mise en œuvre par le gouvernement précédent » et posée par un corps préfectoral qui ne reste pas en place. L'élu reproche à ses collègues d'avoir cédé aux sirènes de l'engouement.

Le maire Pierre-Yves Briand reste convaincu que la Communauté d'agglomération est une belle idée. Mais il fait son autocritique. « On a été sans doute un peu vite, imprudent dans la préparation, on a péché par excès d'optimisme. » Il n'élude pas la question de Jean-Claude Faymendie sur une éventuelle sortie des communes de Grand-Cognac de l'Agglo. « Juridiquement, ce n'est pas simple. C'est quelque chose qui a été évoqué et qui sera étudié...C'est bien ce qui a provoqué la colère des autres communautés. On n'en est pas là, on en est même très loin.»

Soutien pas « automatique »

Dans le calcul des dotations, le maire regrette que tous les services dont bénéficient les communes dans les autres communautés n'aient pas été pris en compte, contrairement à l'ex Grand-Cognac où



Pierre-Yves Briand n'a esquivé aucune question du chef de file de l'opposition Jean-Claude Faymendie. PHOTO S.B.

peu de services étaient intégrés, ce qui explique des dotations élevées. Jean-Claude Fayemendie voit une autre issue. « Le préfet est en droit de refuser la démission de Michel Gourinchas ? » « Cela n'en prend pas le chemin », répond le maire.

Jérôme Sourisseau est pressenti pour prendre la présidence. Pierre-Yves Briand a indiqué que son soutien ne serait pas « automatique ». « Ça rebat les cartes. Ce candidat est à l'origine de la proposition » à l'origine du clash. Un plan de réduction de la dotation de solidarité communautaire que ne votera pas l'élu. « Les intérêts de la commune sont en cause. » Pierre-Yves Briand est amer. « On a sacrifié les nouvelles activités périscolaires sans aucune contrepartie pour assainir les finances de la communauté. Tout va dans le même sens. Aucun pas n'est fait vers nous. » La future montagne à gravir se nomme « intérêt communautaire » pour le maire. Une définition à enjeux et qui promet de prochaines séances musclées à l'Agglo.

Sandra Balian

Noël sous tension à l'Ehpad

SEGONZAC La maison de retraite Raby-Barboteau va changer de mains, sur décision de la justice. Mais la mairie pourrait vendre le bâtiment

JONATHAN GUÉRIN

l'endroit devrait être un lieu de tranquillité. Mais la maison de retraite de Segonzac n'est pas de tout repos. Depuis un an, cet Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) est l'objet d'un conflit juridique.

L'affaire a connu, mercredi, un dénouement: le tribunal administratif de Poitiers a annulé le contrat liant la Ville, propriétaire des murs, à Philogeris. Cette dernière avait pris la gestion des lieux en février 2016, au terme d'une délégation de service public (DSP). Sauf qu'une maison de retraite n'est pas un service public. Dès lors, le juge a ordonné la réintégration l'association Raby-Barboteau, le gestionnaire historique depuis 1977.

Un poids pour la Ville?

Toutefois, le retour à la situation d'avant 2017 n'est pas totalement acquis. Car la mairie de Segonzac semble engagée dans deux décisions. La première consiste à faire appel du jugement. « C'est ce que souhaite le Conseil municipal », dévoile le maire, Véronique Marendat.

Mais en attendant ce nouvel épisode juridique, une problématique se profile : la mairie pourrait vendre le bâtiment. « C'est une hypothèse très sérieuse, avance le premier édile. Comment justifier l'argent que nous dépensons, si ce n'est pas pour un service public? L'Ehpad représente 69% de l'endettement de la commune. Ce n'est pas tenable. »

Un budget à boucler

Sans aller jusqu'à une vente, le fonctionnement de la maison de retraite va être compliqué. Car, d'un côté, le tribunal a validé le raisonnement de l'association Raby-Barboteau, en annulant la DSP. Mais de l'autre, il a indiqué que son activité n'était pas un service public. Dès lors, les subventions de l'association n'obéissent plus aux règles du service public, qui lui étaient particulièrement favorables.

Véronique Marendat le justifie : «Les avantages préalablement concédés ne pourront être maintenus car ils constitueraient une aide économique à une organisation privée

« J'espère, malgré tout, qu'on ne sera pas mis à la rue »

le champ concurrentiel. Depuis 1975, les maires ont tous été guidés par la volonté de maintenir cette maison de retraite pour les

œuvrant dans

Segonzacais. Nous souhaitions à tout prix sauvegarder ce service public et protèger les résidents mais l'entêtement du président de l'association Raby-Barboteau ne nous a pas permis de le faire. »

Voilà qui place la balle du côté de Patrick Audemart, le président de l'association, qui reprendra la ges-



La société Philogeris va quitter la résidence un an après son arrivée, au 1º février 2018. ARCHIVES LG.

tion de l'Ehpad au 1" février. L'ancien pharmacien joue l'apaisement: « Nous avons obtenu satisfaction, on est content. Maintenant, la mairie pourrait arrêter les frais et ne pas faire appel. De notre côté, on ne souhaite pas polémiquer, car de toute façon, nous devrons nous asseoir à la table avec la mairie pour discruter. »

L'apport de l'association

Il sera notamment question du loyer que la municipalité demandera à l'association. « Que Véronique Marendat soit genée par le fait que la Ville recourt à l'emprunt pour la maison de retraite, d'accord, car on sait que les capacités de la commune sont faibles, analyse Patrick Audemart. Mais on n'est pas un terrain de foot : nous rapportons 200 000 euros chaque année. » Sur l'éventuelle vente des

Les salariés « soulagés »

Il y a deux mois, une majorité des salariés de Raby-Barboteau se montrait unie pour dénoncer « des risques psychosociaux » depuis l'arrivée, en février, de Philogeris comme gestionnaire. Quand le tribunal a donné raison à leur ancien employeur (l'association Raby-Barboteau), beaucoup se sont dits « soulagés » : « L'ambiance va être plus apaisée, témoignent des représentants du personnel. Nous avons moins d'inquiétude pour l'avenir. »

Un rendez-vous était particulièrement craint avec la direction de Philogeris: « Nous allions entamer des négociations sur les conventions de salaire. Dans le secteur privé lucratif, le barème est moins élevé par rapport à l'associatif. Là, on garde le plus avantageux. »

Autre conséquence : le retour à une gestion associative va permettre le retour de deux postes en service civique, qui n'étaient plus subventionnés quand Philogeris était aux manettes. Céline Besnard, la directrice, conclut: « On espère vraiment que la sérénité va revenir. »

murs, le président se montre attentif: «L'Agence régionale de santé et le Département ont, de toute façon, délivré l'autorisation d'exercice à notre association. Charge à nous de trouver autre chose si le bâtiment est vendu. J'espère, malgré tout, qu'on ne sera pas mis à la rue.»

La maison de retraite compte aujourd'hui 62 résidents.